

le

Tchaffatsatagne - Bulletin d'information de Jouxens-Mézery - N°98 - Printemps 2024

# TCHAF-

# FA'



MOT DU MUNICIPAL

Modération du trafic et chantiers

ASIGOS

Un pavillon scolaire construit en un temps record !

# MOT DU MUNICIPAL

## Renforcement de la modération du trafic et chantiers

Notre magnifique Commune, située au cœur d'une agglomération densément peuplée et en forte expansion à l'Ouest, fait face à des défis majeurs en matière de circulation. Nos habitants subissent quotidiennement les nuisances du trafic pendulaire, avec des pics de circulation fréquents, une pollution atmosphérique accrue et une augmentation des risques d'accidents. Le chantier du dénivelé du Lussex prévu en 2025 qui permettra de supprimer le dangereux passage à niveau du LEB représente également un risque potentiel d'accroissement du trafic pendulaire à moyen terme. Nous devons donc agir préventivement.

Les deux tiers des routes de notre Commune sont déjà limités à 30 km/h, mais la Municipalité planche actuellement sur une extension de cette limite, la loi fédérale sur la circulation routière ayant été assouplie en 2023. Pour que cette mesure soit efficace, elle doit être liée à un renforcement des modérateurs de trafic (bacs à fleurs, dos d'âne) seuls moyens efficaces de réduire physiquement la vitesse des usagers. Une étude est en cours. La présence régulière de notre radar dit « pédagogique » nous permet d'évaluer régulièrement le respect des limitations de vitesse ainsi que le nombre d'utilisateurs quotidiens d'un tronçon. Un recours accru aux contrôles radar officiels de la gendarmerie est aussi au programme pour pacifier le trafic et calmer les « fous du volant » !

Malgré plusieurs obstacles techniques, administratifs et financiers, la Municipalité poursuit avec détermination l'avancement du projet de nouvelle route de la Fleur de Lys ainsi que la rénovation du chemin de Champvent, qui devient urgente au vu de son état fortement dégradé,

offrant peu de sécurité aux piétons. La rénovation du chemin de la Bâtiaz et de ses canalisations défectueuses touche à sa fin ce printemps, celle du chemin de la Rueyre est également au programme de la législature, mais nous devons fixer des priorités, basées sur la fréquentation des tronçons et leur dangerosité, ainsi que sur les disponibilités limitées des ressources financières communales.

### Taxe sur les déchets, tri et élimination

Introduite depuis une bonne dizaine d'années, la taxe au sac a réduit le volume des ordures ménagères de 40%. Mais la qualité des matériaux collectés séparément s'est dégradée, nous le constatons régulièrement sur notre site. La loi impose aux Communes de couvrir entièrement le coût d'élimination des déchets par le biais des taxes, sans devoir recourir à l'impôt. Exercice difficile, car pour déterminer en février la taxe de cette année, nous nous basons sur les chiffres de 2022, les seuls disponibles à cette date. Les volumes sont restés stables, mais les frais de transport et d'élimination ont légèrement augmenté, nous amenant à fixer la taxe à 99 CHF par habitant adulte, ce qui nous situe dans la moyenne supérieure des Communes du Canton : notre verdoyant village génère une grande quantité de déchets « verts » assez coûteux à éliminer, ceci impactant négativement la taxe. Afin de réduire les coûts, nous rappelons à tous les utilisateurs que le volume maximal autorisé pour les déchets végétaux pouvant être amenés à la déchetterie est d'un mètre cube, les volumes plus importants doivent être amenés directement à la compostière régionale à Bettens. Nous insistons également sur l'importance du

tri sélectif des matériaux recyclables tels que papier, verre, aluminium, bouteilles en PET, ainsi que les habits collectés par Texaid, dont la reprise génère des revenus venant diminuer la taxe. Merci également de respecter la vitesse limitée à 15 km/h dans le périmètre de la déchetterie pour la sécurité de tous.

### Energie

La Municipalité constate avec satisfaction que de nombreux propriétaires ont installé des panneaux solaires sur leur toit, l'envisagent ou sont en train de le réaliser. Au vu de l'efficacité en constante augmentation des panneaux et de leur prix avantageux, couplé au prix élevé de l'électricité réseau, cet investissement judicieux est amorti actuellement en moins de 8 ans. La Commune planche également sur un projet d'installation de 300 m<sup>2</sup> de panneaux supplémentaires sur les toits de ses bâtiments idéalement situés. Le remplacement de l'éclairage de la salle de gym par des lampes LED permettra de diviser la consommation par quatre, passant de 6 KWH à 1.5 KWH, l'installation de pommeaux de douche économiques dans les vestiaires a réduit la consommation d'eau et d'énergie de chauffage de 50%. Des lampes et néons LED ont été installés dans les locaux communaux partout où cela était techniquement possible. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, chacun peut contribuer à réduire son empreinte carbone et sa facture énergétique par de petits gestes. Le site [equiwatt-lausanne.ch](http://equiwatt-lausanne.ch) vous fournira de précieux conseils.

Je vous souhaite à toutes et à tous un magnifique printemps !

Pascal Oggier, Conseiller municipal

# RAMASSAGE

## Déchets encombrants

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer que le ramassage annuel des objets encombrants de plus de 60 cm de diamètre, par le service de voirie, aura lieu le **18 septembre 2024**.

Les déchets encombrants à l'exclusion des emballages en carton et des matériaux de démolition, devront être placés en bordure des routes communales, avant 07h00 le matin.

Les déchets spéciaux, tels que : médicaments, produits désinfectants, peintures, engrais et pesticides, produits chimiques divers, doivent être entreposés séparément dans des cartons.

Les appareils électriques et électroniques usagés tels que téléviseurs, ordinateurs, installations radios,

frigos, lave-linge, etc...ne sont plus collectés par les services communaux. Ces derniers doivent être ramenés dans les magasins qui vendent ces articles.

Les déchets inertes (béton, briques, tuiles, cailloux, etc.) ne sont pas ramassés non plus à cette occasion. Vous devez vous rendre directement à la déchetterie pour les déposer dans la benne correspondante.

Les pneus usagés doivent être évacués par vos soins aux endroits suivants : votre garagiste, Regommex SA à Romanel-sur-Lausanne ou Thévenaz-Leduc, à Ecublens. Le stockage de pneus usagés est strictement interdit. Pour tout renseignement, merci de vous adresser à M. Gilliéron au 079 377 02 34.

# HEURE D'ÉTÉ

## La déchetterie communale change d'horaire

Depuis le 31 mars 2024, les horaires de la déchetterie communale sont les suivants :

**Lundi : 07h00 - 10h00**

**Mercredi : 16h00 - 18h30**

**Vendredi : 16h00 - 18h30**

**Samedi : 10h00 - 12h00  
puis 14h00 - 16h00**

# FERMETURE

## Pont de l'Ascension

La Municipalité vous informe que les bureaux de l'administration communale ainsi que la déchetterie seront fermés les jeudi 9 mai 2024 (Ascension) et vendredi 10 mai 2024. La déchetterie sera ouverte le samedi 11 mai 2024 (de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00). Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

# CONSEIL COMMUNAL

## Séance du 12 décembre 2023

Sous la présidence de M. Pascal Refondini, le Conseil communal s'est réuni le 12 décembre 2023 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé :

### Préavis municipal n° 8/2023 relatif au projet de budget 2024

1. **d'approuver** le projet de budget ordinaire de la Commune présentant un excédent de dépenses de CHF 321'300.-

### Préavis municipal n° 9/2023 relatif au transfert des bâtiments scolaires primaires à l'ASIGOS

1. **d'approuver** la cession des bâtiments scolaires primaires et du parc photovoltaïque sis sur le bâtiment scolaire primaire à l'ASIGOS pour le montant de CHF 454'000.- ;
2. **d'autoriser** la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du préavis, en vue de sa mise en œuvre y.c.

le morcellement de la parcelle indiquée dans le présent préavis et à signer, devant notaire, l'acte de droits distincts et permanents y relatif ;

3. **d'enregistrer** le gain comptable de cette cession au crédit du compte de recettes portant le numéro 350.4399 dans la section des bâtiments administratifs.

## Impressum

Publication du : 25.03.24  
Tirage diffusé : 570 exemplaires  
Lectorat : environ 1'100  
Parution : quatre fois l'an

## Rédaction

Commune de Jouxten-Mézery  
Chemin de Beau Cèdre 1  
1008 Jouxten-Mézery  
Info@jouxten-mezery.ch

## Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens  
Imprimé sur papier recyclé  
Refutura Ange bleu

# MAJORITÉ CIVIQUE

## Un passage au cœur des débats politiques !

Le 12 décembre dernier, à l'occasion de la dernière séance annuelle du Conseil communal, 3 jeunes de la Commune ayant atteint leur majorité civique en 2023 ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité : M. Matthieu Burkhard, M. Tom Fischer et M. Aubin Maurer. Conviés à prendre place dans la zone dédiée au public dans la salle du Conseil, ces trois futurs ingénieurs ont pu suivre les quelques débats animés de la séance du Conseil communal, dont certains sur l'avenir de leur ancienne école !

Leur patience fut ensuite récompensée d'un cadeau, composé du livre « Au cœur de la démocratie suisse » de Marceau Schroeter et d'un stylo rappelant l'importance de l'accès au droit de vote. La soirée a continué autour d'une fondue conviviale en présence des Municipaux et des Conseillers communaux. Cette action très sympathique sera très certainement reconduite ces prochaines années.

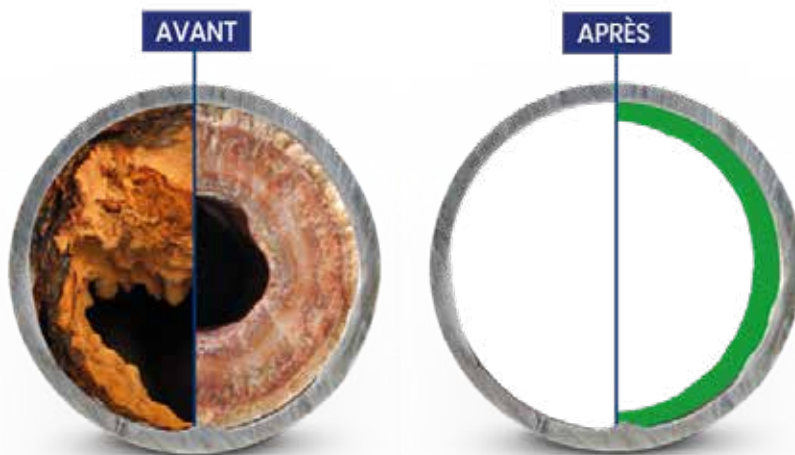


# CANALISATIONS

## Un curage régulier tous les 5 à 10 ans recommandé

La Municipalité tient à rappeler aux habitants de Jouxten-Mézery l'importance cruciale du curage régulier de leurs canalisations pour garantir un environnement sain et fonctionnel. Bien que souvent négligé, ce simple geste peut contribuer significativement à prévenir les problèmes d'obstruction et à assurer le bon fonctionnement de nos systèmes

d'égouts. Les canalisations, qu'elles soient domestiques ou publiques, peuvent accumuler des dépôts de calcaire, de graisse, de débris et d'autres résidus au fil du temps, entraînant des obstructions potentielles. La Municipalité recommande un curage régulier des canalisations tous les 5 à 10 ans.



# LE BISTRO

## Point de rencontre autour d'un café

La Municipalité est heureuse d'annoncer que la salle «Le Bistro» dans le bâtiment communal est ouverte à toutes et tous les résident-e-s qui souhaitent profiter d'un moment convivial les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 10h30, hors vacances scolaires.

Cette initiative vise à créer un espace chaleureux où chacun peut se retrouver, discuter et partager un bon moment autour d'une tasse de café. Consciente de l'importance de renforcer les liens communautaires, la Municipalité pense que la salle « Le Bistro » est pour le moment l'endroit idéal pour le faire.

Pour rendre votre expérience encore plus agréable, une machine à café est à disposition. Les utilisateurs sont invités à contribuer à l'entretien de celle-ci ainsi qu'à l'achat du café en laissant une participation dans la caisse prévue à cet effet et de laisser l'espace propre pour les suivants.

# NOUVELLE IDENTITÉ

## Un logo pour l'Asigos !

En lien avec les différentes tâches de l'Association Intercommunale pour la construction, la Gestion des bâtiments et l'Organisation de l'environnement Scolaire de l'arrondissement scolaire de Prilly, une volonté ferme du Comité de direction, en fin d'année 2023, a été de lui offrir une bonne visibilité. Le choix d'un logo s'est avéré obligatoire dans un premier temps. C'est une habitante de Jouxens-Mézery qui l'a conçu, Mme Sandy Chanel-Magnin, accordant les couleurs, la police et les images nécessaires à véhiculer le bon message et capter l'attention de ses différents acteurs.

Mais qui est l'Asigos ? Cette association créée en 1999 rassemble

depuis 2014 les communes de Jouxens-Mézery, Prilly et Romanel-sur-Lausanne. Si elle était initialement en charge des affaires scolaires secondaires, depuis 2021, elle gère également toutes les tâches et infrastructures des écoles primaires. Afin d'offrir aux élèves les services nécessaires au bon déroulement de l'enseignement et de la vie scolaire, l'Asigos développe et met en œuvre une politique scolaire commune, de concert avec les différents acteurs : canton, directions scolaires, communes membres, accueil de l'enfance, service jeunesse.

Ainsi elle met à disposition les locaux, installations, espaces équipements et mobiliers nécessaires



à la scolarité obligatoire des élèves des trois Communes. Elle achète, construit, rénove, agrandit, maintient et exploite le parc immobilier, en priorisant les besoins et en intégrant des normes durables. Elle engage et finance les médecins et dentistes scolaires. Finalement, elle gère les transports scolaires et finance les camps.

La prochaine étape en lien avec la visibilité sera la mise en ligne d'un site Internet, un moyen moderne et efficace de communiquer sur les prestations offertes et ainsi partager ses informations aux citoyens des 3 Communes. Il est attendu pour ce printemps 2024.

# ASIGOS

## Un pavillon temporaire de qualité construit en un temps record !

Ce fut un beau défi pour l'Asigos : répondre à une demande urgente de la Commune de Romanel-sur-Lausanne pour accueillir trois classes de 1P à 4P à la rentrée scolaire de 2023. Ce pavillon, situé dans le parc de Prazqueron, a été conçu en trois mois et réalisé en deux par le bureau d'architectes Emixi à Lausanne. Il a été construit en modules de bois préfabriqués, ce qui a permis un montage rapide et efficace. Sa réalisation est le fruit d'une excellente coordination et motivation de tous les corps de métier.

Bien que temporaire, la volonté a été de privilégier des espaces pédagogiques de qualité et confortables. En plus d'un aspect très esthétique, il présente de nombreux avantages. L'ensemble des éléments sont conçus en préfabrication bois, certifié d'origine suisse. Il est très

lumineux, équipés de stores et de rideaux pour se protéger de la chaleur et du soleil, et ses qualités phoniques sont excellentes (le bois est un bon isolant acoustique). Le pavillon est pensé de manière à être démontable pour être facilement déplacé. Il est multifonctionnel et accueille les élèves de 1 à 4P dans 3 salles de classes alors que la 4ème salle fait actuellement office de salle des maîtres et de dégagement pour les enfants à besoins particuliers.

Ce projet de pavillon temporaire est un remarquable exemple d'une réalisation pragmatique et écologique. Cette belle réussite marque le début d'une nouvelle et efficace collaboration intercommunale entre Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne.



## NOËL DU VILLAGE 2023

Un joli bénéfice reversé à une association



De nombreuses personnes ont participé au traditionnel « Noël du village » le 20 décembre 2023 dans le centre du village de Jouxtenz-Mézery. Le marché artisanal se tenait quant à lui dans la salle du bâtiment de l'administration communale « Le Bistro ».

Devant le beau sapin de Noël offert, comme chaque année, par la Commune de Juriens, un groupe de joueurs de cors des Alpes de la-

dite commune nous a proposé un concert traditionnel qui a ravi nos oreilles. Le père Noël a été accueilli par une foule d'enfants qui ont reçu cette fois des têtes de choco tout droit sorties de sa hotte !

Grâce à vous, les délicieuses raclettes valaisannes et les gourmandes crêpes ont permis d'accumuler **un profit de CHF 1'400.- qui a été reversé à la l'association Zoé4Life** qui finance la mise en

place en Suisse de traitements en oncologie pédiatrique.

La fête a eu beaucoup de succès et la Municipalité souhaite remercier les bénévoles sans qui l'événement ne pourrait avoir lieu. Rendez-vous le mercredi 18 décembre pour l'édition 2024 !

## JEUNESSE

### Passeport Vacances 2024

L'organisation du Passeport Vacances est assurée par un groupe de bénévoles. Ceux-ci mettent sur pied un programme qui propose aux enfants de la région des activités pendant les vacances d'été. Le Passeport Vacances vise à rendre les enfants autonomes, à leur faire découvrir des métiers, des sports, des passions, des curiosités dans notre région. Il est ouvert aux jeunes de 9 à 15 ans et offre l'accès à près de

300 activités dans la région. L'édition 2024 aura lieu le 1 au 12 juillet et du 5 au 16 août 2024.

La vente des Passeports vacances aura lieu aux guichets de l'administration communale à des dates communiquées ultérieurement sur le site internet de la Commune. Les activités se font uniquement sur inscription. Pour toutes informations sur le programme 2024 et les inscriptions : [www.apvrl.ch](http://www.apvrl.ch)



# VIELLIR2030

## La politique cantonale de la vieillesse

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a élaboré, avec le soutien de plus de 300 professionnelles et professionnels du domaine socio-sanitaire ainsi que des seniors, une nouvelle stratégie pour renforcer la politique cantonale de la vieillesse. Elle est nommée Vieillir2030.

Le but de Vieillir2030 est d'améliorer la qualité de vie des seniors et favoriser le vieillissement en santé, le bien vieillir en communauté, la bonne intégration des seniors dans la société, la cohésion sociale et la bienveillance entre les générations. Il s'agit aussi de rallier les acteurs actifs dans le domaine de la vieillesse autour d'une vision commune et de préparer les institutions des domaines du social et de la santé aux changements structurels des prochaines années, imposés par le vieillissement démographique.

En effet, dans le canton de Vaud, d'ici à 2040, une personne sur cinq aura 65 ans ou plus et le nombre de personnes de plus de 80 ans va doubler.

Cette politique se base sur plusieurs axes stratégiques qui guident l'action du DSAS et de ses partenaires. Ils définissent les champs d'action de cette politique et permettent de rallier les acteurs autour d'une vision commune.

- Renforcer l'accès des seniors et de leurs proches aux prestations de santé
- Préserver les liens sociaux et lutter contre l'âgisme.
- Favoriser l'autonomie et la dignité dans le vieillissement.
- Proposer des environnements de vie et d'habitats diversifiés.
- Garantir la qualité, l'économicité et la sécurité des prestations socio-sanitaires existantes.

Afin de tester des idées novatrices, près de 40 projets, dont la plupart sont des projets pilotes, ont été lancés en 2023 et 2024 dans différents domaines comme l'habitat, l'accès à l'information, le renforcement des liens sociaux ou encore le maintien à domicile. Ces projets ont une durée maximale de 3 ans et feront ensuite l'objet d'une évaluation. Ils sont mis en œuvre dans toutes les régions du canton.

Pour rester informé sur l'avancement de Vieillir2030, une lettre d'information est à disposition de toutes et tous sur [vd.ch/themes/population/seniors](http://vd.ch/themes/population/seniors).





## TERRASSE 2024

### **3ème édition de la buvette éphémère**

Si c'était une série Netflix, nous serions déjà au moins à la saison 7, mais bon, la saison 3, c'est déjà pas mal, non ? **À partir du 30 mai jusqu'au 28 juin 2024 puis du 15 août jusqu'au 20 septembre 2024**, notre buvette sera l'endroit parfait pour décompresser et refaire le monde les jeudis et vendredis. Nous préparons les animations qui seront communiquées en temps

voulu sur notre compte Instagram et sur le groupe WhatsApp habituel. Vous l'aurez compris : pendant les vacances scolaires d'été, on ferme ! Comme une sieste estivale... mais rassurez-vous, on reviendra dès la rentrée, prêts à vous servir des boissons rafraîchissantes et à créer des souvenirs aux couleurs de l'été indien.

Alors, notez bien ces rendez-vous dans vos agendas et préparez-vous à trinquer, à rire, à danser et à profiter de l'été sur le toit du bâtiment de l'administration communale.  
Amanda et Cécile

Venez chercher vos plantons  
de légumes et fleurs!



# MARCHÉ DE PRINTEMPS

Samedi 04 Mai 2024

9h à 16h

Sur la place du Village de  
Jouxkens-Mézery

Par mauvais temps au Bistro

---

Stand de plantons de  
légumes et de fleurs tenu  
par la Mule.  
Divers artisans  
Restauration sur place



## NOUVELLES ACTIVITÉS

### Association La Vie à Jouxens-Mézery

Voilà bientôt 6 mois que notre association a vu le jour ! Nous avons mis en place plusieurs activités et événements et planifions déjà le reste de l'année. Vous avez été nombreux à partager vos idées et envies avec nous, et nous vous en remercions. Notre premier événement a été le marché de Noël, dans le cadre du Noël au village. Un cours de breakdance pour les jeunes a vu le jour, les mercredis après-midi. Nous travaillons encore pour organiser des ateliers café-tricot et apéro-tricot, des cours d'initiation à l'allemand pour les plus jeunes, des cours de théâtre pour adultes, une chorale pour enfants et pour adultes, un vide-dressing, un brunch canadien dominical, etc. Nous aimerions également proposer à nouveau la fabrication de la raisinée, comme cela a été fait par le passé.

Les prochaines dates à retenir sont le 23 mars pour la traditionnelle chasse aux œufs, puis le 4 mai prochain, où nous organiserons un marché de printemps avec vente de plantons de fruits et légumes en collaboration avec La Mule. Le marché se tiendra sur la place du village. Il y aura différents artisans et également de la restauration, jeux pour petits et grands et diverses animations. Nous sommes encore à la recherche d'artisans alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous êtes intéressés à tenir un stand. Le 24 mai, il y aura une "récré des parents", avec un pique-nique canadien en fin de journée, à la place de jeu. Enfin, une sortie d'une journée à Europa Park est en train d'être organisée, le 21 septembre.



Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à rejoindre le groupe WhatsApp grâce au QR code ci-dessus et à nous suivre sur Facebook ou Instagram.

Vous avez des idées ou des propositions ? Vous aimeriez devenir membre de l'association ou rejoindre le comité ? N'hésitez pas à prendre contact avec un membre du comité ou à nous écrire à [lavieajm@gmail.com](mailto:lavieajm@gmail.com).

Le Comité de LVàJM, Amanda, Yoann, Ingrid, Alice, Ella, Laurent, Nathalie, Paula & Anne

## PETITS JOBS, GRANDS SERVICES

### Association la Vie à Jouxens-Mézery

Afin de donner la possibilité aux enfants et adolescents de notre commune de se rendre utiles tout en gagnant de l'argent de poche, l'association La Vie à Jouxens-Mézery (LVàJM) reprenne le flambeau de l'APE-JM et recueille le nom des jeunes intéressés et diffuse cette liste, sur demande, aux ménages de notre commune. Une fois par an, avant l'été, une liste mise à jour est également transmise à la commune.

L'engagement devra se faire aux conditions suivantes :

- en contactant les parents afin d'obtenir leur accord pour l'engagement du jeune concerné
- et en supposant que ce dernier accepte le service demandé :

- sous la responsabilité et l'autorité des parents de l'engagé
- pour des tâches légères et d'une durée raisonnable
- aucun travail à caractère dangereux ou risqué

Une indemnité sera versée en fonction de l'âge et du type de tâche confiée (de l'ordre de 10.- à 20.- l'heure; par exemple 1.- par année d'âge). Le montant exact est à convenir entre le demandeur et les parents de l'enfant ou de l'adolescent. L'association LVàJM se décharge de toute responsabilité en rapport avec l'engagement des jeunes.

Vous proposez ou recherchez un petit job ? Contactez-nous par email à [lavieajm@mail.com](mailto:lavieajm@mail.com) pour obtenir la liste ou y figurer. Dans ce cas, mentionnez :

- Nom, prénom et année de naissance de l'enfant ou l'adolescent-e ;
- Services proposés (par ex. aide aux devoirs, travaux de jardinage, petits nettoyages, soins aux animaux et plantes, relève de courrier, baby-sitting, compagnie à une personne âgée, etc.) ;
- Nom, prénom, adresse, no de téléphone du/des parents responsables.

Pour le comité de LVàJM,  
Alice White

35ème édition



**Samedi 1 juin - dès 15h**

Infos et inscriptions: [www.ssjm.ch](http://www.ssjm.ch)

Parcours de 1 à 11 km, adultes et enfants.

Avec le soutien de

**RAIFFEISEN**

la Mobilière

# NOUVEAU COURS D'AGRÈS : UN FRANC SUCCÈS

## **Société sportive de Jouxens-Mézery**

La Société Sportive de Jouxens-Mézery offre depuis cet automne des cours d'agrès pour les élèves de la primaire. Sous la direction de Nathalie BREA, cette initiative connaît un succès remarquable avec 12 enfants qui découvrent chaque vendredi, de 16h00 à 17.30, les plaisirs de la gymnastique dans une ambiance dynamique et stimulante. Les séances, centrées sur l'initiation aux agrès, visent le développement corporel et motrice et de la confiance en soi. Elles se tiennent

au sein du gymnase communal, offrant un cadre sécurisé pour l'apprentissage et le perfectionnement de ces jeunes gymnastes.

Face à une forte demande le cours affiche complet. Consciente de l'intérêt suscité par cette activité, la SSJM cherche activement de nouveaux moniteurs / de nouvelles monitrices afin d'ouvrir davantage de places et permettre à plus d'enfants de bénéficier de cette expérience. La SSJM est à la recherche de moniteurs qui seraient prêtes à

seconder Nathalie dans la découverte de cette activité. Ces dernières sont invitées à se manifester auprès du comité ou directement auprès de Nathalie.

L'engagement de la SSJM dans ce projet reflète sa volonté de promouvoir le sport et le bien-être auprès de la jeunesse de notre commune. La SSJM se réjouit d'accueillir de nouveaux talents et de continuer à enrichir la vie sportive de notre village.

## RETOUR DU « FOOT POUR TOUS »

### **Société sportive de Jouxens-Mézery**

La Société Sportive de Jouxens-Mézery est heureuse de relancer sous l'égide passionnée de Marc Straub le «Foot pour Tous». Chaque lundi de 16h15 à 17h30, les enfants de 5ème et 6ème primaires pourront participer à cette activité (extension à d'autres classe d'âge possible en fonction de la demande). Il s'agit d'une occasion pour les jeunes de notre Commune de découvrir et de partager la joie du football dans un esprit de convivialité et de fair-play.

«Foot pour Tous» prône un football sans pression, où le plaisir du jeu prédomine. Les séances, qui se

tiendront à la salle de gymnastique, visent à encourager le sport pour tous, dans un cadre ludique et inclusif. Selon les intérêts et les disponibilités, des séances pourraient également avoir lieu pendant les congés.

Chaque session s'achèvera par un petit match et une poignée de main marquant le respect et la camaraderie entre les joueurs et leurs encadrants. «Foot pour Tous» n'est pas juste une activité sportive ; c'est un moyen de tisser des liens au sein de notre communauté et de promouvoir les valeurs sportives.

La SSJM invite ses membres éligibles à se joindre à cette belle initiative qui redémarre avec enthousiasme : ne ratez pas cette chance de participer à une expérience collective enrichissante, où le jeu et l'amitié sont au cœur de chaque rencontre. Les nouveaux membres sont également les bienvenus !

**Inscriptions : [www.ssjm.ch](http://www.ssjm.ch)**

## ANNONCE SSJM

### **Envie de partager votre passion ?**

#### **La Société sportive vous accompagne !**

Que vous soyez une ou un entraîneur expérimenté(e) ou simplement une ou un passionné(e), la SSJM peut vous accompagner dans la mise en place d'une nouvelle activité sportive à destination des habitants de la commune.

Si, comme l'ont fait Nathalie pour les agrès ou Marc avec le foot pour tous, vous souhaitez vous engager, contactez-nous : [societe.sportive@gmail.com](mailto:societe.sportive@gmail.com)

# ALBUM SOUVENIR

## Association des Rencontres culturelles de Jouxpens-Mézery

A fin juin 2023, avec les maîtresses de l'école du village, nous avons organisé l'exposition des dessins, peintures, sculptures et collages réalisés par les enfants durant l'année scolaire sur le thème de l'eau et de ses créatures. Vu la qualité, l'ingéniosité et la variété des œuvres présentées, nous avons jugé opportun d'en laisser une trace sous forme d'un album (format 30/21 cm.) contenant 37 photos en couleurs (Cf. photographie).

Les parents d'élèves ou tout autre personne intéressée peuvent en acquérir un, en s'adressant à M. Max-Olivier Bourcoud (e-mail : [bourcoud@bluewin.ch](mailto:bourcoud@bluewin.ch) ou tél. : 076 516 50 56).

Le 3 novembre dernier, devant une salle communale comble, cinq personnalités se sont penchées sur la problématique de la fuite en avant dans le tout numérique. Ce sujet, d'une actualité brûlante, a suscité de nombreuses questions.

Pour les personnes qui n'ont pas pu participer à cette Table ronde et souhaiteraient en écouter les débats, il leur est possible d'emprunter une clef USB contenant l'enregistrement de ceux-ci. Il leur suffit d'en faire la demande par e-mail : [denis.rivier@gmail.com](mailto:denis.rivier@gmail.com) En outre, un texte résumant ces échanges de vue est en préparation à partir de l'enregistrement. Il sera relu par les intervenants puis diffusé aussi largement que possible. H. Rosset



## 123 NATURE !

### **Cherche et trouve dans ton village - un périmètre élargi à l'agglomération Lausanne-Morges !**

Tout récemment Jouxens-Mézery a rejoint le projet 1.2.3 Nature ! Prenez votre casquette de naturaliste, observez des espèces qui vous sont proches, et contribuez, vous aussi, en ligne et en quelques clics, à mieux connaître la biodiversité de la région !

Lancé par la Ville de Lausanne en 2021, le projet participatif « 1.2.3 Nature ! » couvre dorénavant un périmètre de 23 communes de l'agglomération Lausanne-Morges. Amphibiens, écureuils, lézards, papillons, hérissons, orchidées... plus d'une vingtaine d'espèces d'animaux et de fleurs sont au centre de ce projet. Depuis 2021, plus de 155 observatrices et observateurs ont alimenté le site [lausanne-morges.nosvoisinssauvages.ch](http://lausanne-morges.nosvoisinssauvages.ch) par plus de 1700 recensements d'espèces.



Ces informations sont fondamentales pour le développement urbain et la protection de la biodiversité. Elles permettent de cartographier les espèces et de planifier des mesures qui leur sont favorables : un entretien respectueux des milieux naturels, la création de nouveaux biotopes, la suppression d'obstacles ou des pièges pour la petite faune, etc.

Pour vous aider à (re)connaître les espèces ciblées, le projet prévoit un guide d'observation en ligne ainsi qu'un programme de balades accompagnées de spécialistes dans différentes communes du projet. Une sensibilisation auprès des élèves des classes 5 à 8 P est également prévue. Pour s'informer et participer : [www.lausanne-morges.nosvoisinssauvages.ch/agenda](http://www.lausanne-morges.nosvoisinssauvages.ch/agenda).

## AVIS DE RECHERCHE

### **Nids de frelons asiatiques**

Après avoir détruit près de 35 nids de frelons asiatiques cette année dans le canton de Vaud, la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture est à la recherche des nids restants sur le canton de Vaud et en Suisse Romande ! La période actuelle permet de voir les nids (inactifs) dans les arbres.

A quoi ressemblent-ils ? En forme de boules ou de poire aux contours nets, ils sont de couleur beige/brune, et peuvent être de taille importante : jusqu'à 80cm de diamètre, pour 1m de hauteur !

Où les trouver ? A la cime des arbres, majoritairement à >10 m de hauteur. Conifères comme feuillus, ouvrez grand les yeux, ils peuvent parfois fusionner avec les branches, les rendant plus discrets !

J'ai trouvé un nid ? Je fais une annonce sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch) Pour rappel : il faut accompagner l'annonce d'une ou plusieurs photos.



# SOLIDARIT'EAU

## Réseau de communes suisses solidaires



La Commune de Jouxens-Mézery participe avec plus de 223 autres communes suisses au programme Solidarité'eau Suisse en faveur de l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les pays du Sud. Avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération, de l'Association des professionnels de l'eau et le Service de l'eau de la Ville de Lausanne, Solidarité'eau Suisse mène divers projets en partenariat avec les Pays du Sud, comme la pose de conduites pour acheminer l'eau potable, la mise en place de systèmes d'épuration des eaux usées, la construction de latrines et de sanitaires, le forage de puits, la récolte des eaux de pluie, etc.

Dans ce cadre, le Service de l'eau de la ville de Lausanne et une centaine d'autres communes ont mis en place en 2009 un partenariat avec Nouakchott, capitale mauritanienne de 1,2 million d'habitants, dont moins d'un tiers sont raccordés au réseau d'eau potable. Les communes solidaires alimentent un fonds en percevant un centime par m<sup>3</sup> d'eau vendu à leurs habitants, sauf avis contraire de la part de ces derniers. Ce fonds permet de mener diverses actions dans les zones périurbaines les plus pauvres de Nouakchott.

Après plusieurs années de travaux, les résultats sont encourageants. Ainsi, quelques 200 km de

conduites ont été posées, plus de 5'400 ménages ont été raccordés au réseau, plus de 150 toilettes ont été installées dans des écoles et des centres de santé, 37 écoles ont été raccordées au réseau d'eau, soit 18'500 élèves bénéficiant d'eau potable à l'école... Malgré ces améliorations importantes, les besoins demeurent considérables. C'est pourquoi les communes solidaires continuent de s'engager dans ce partenariat. Plus d'information : [www.solidariteausuisse.ch](http://www.solidariteausuisse.ch)

# Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet.

Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

## Quand et où tenir mon chien en laisse ?

Du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet



- En forêt
- En lisière de forêt
- Sur les prairies attenantes situées en zones agricoles

Toute l'année



- Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité : selon les dispositions propres au site
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)
- Pâturage occupé par du bétail

Base légale : art 2a RL Faune

Mon chien ne s'éloigne pas et il n'est pas chasseur !



Votre chien peut être emporté à tout moment par son instinct naturel de chasse. De petits animaux, comme des oiseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.

Mon chien a le droit de pouvoir courir et de se dépenser !



Il est nécessaire que votre chien puisse avoir des moments pendant lesquels s'ébattre. Des communes mettent à disposition des espaces où vous pouvez lâcher votre chien. En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.